

Coup d'oeil sur les produits d'investissement



Autorités canadiennes en valeurs mobilières

Les autorités provinciales et territoriales en la matière se sont regroupées pour former les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, ou ACVM, dont la tâche première consiste à instaurer un processus harmonisé de réglementation des valeurs mobilières dans l'ensemble du pays.

www.autorites-valeurs-mobilieres.ca



Canadian Securities
Administrators

Autorités canadiennes
en valeurs mobilières



Vous trouverez dans ce guide de l'information sur différents produits d'investissement et sur les éléments dont vous devez être conscient lorsque vous envisagez d'effectuer un placement.

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont élaboré ce guide pour aider les investisseurs à se renseigner sur leurs options de placement. Les ACVM regroupent les treize autorités en valeurs mobilières des provinces et des territoires du Canada. Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'autorité en valeurs mobilières de votre province ou territoire, dont les coordonnées sont indiquées sur la couverture arrière.

Avant de placer votre argent

Assurez-vous de bien comprendre le fonctionnement d'un produit d'investissement, y compris les frais qui y sont reliés, et voyez s'il correspond à vos objectifs et à votre tolérance au risque. Plus le rendement potentiel d'un placement est élevé, plus le risque est grand. Le placement sans risque à rendement élevé n'existe tout simplement pas. Si vous recherchez un rendement élevé, vous devez prendre les risques qui y sont associés.

L'impôt sur le revenu est également une considération importante. Le traitement fiscal différent réservé à l'intérêt, aux dividendes et aux gains en capital a une incidence sur le rendement de votre placement.

Un conseiller financier inscrit peut vous aider à évaluer vos besoins financiers et votre situation fiscale et à fixer vos objectifs. De plus, il peut vous aider à constituer un portefeuille et vous recommander des produits d'investissement qui vous conviennent.

Que vous investissiez par l'entremise d'un conseiller ou vous-même, n'investissez jamais dans un produit que vous ne comprenez pas parfaitement. Ne vous hâtez pas à prendre vos décisions de placement et ne signez jamais des documents sans les avoir lus attentivement.

Table des matières

Liquidités et équivalents	2
Titres à revenu fixe	4
Titres de participation	6
Fonds d'investissement	9
Autres placements	13
Savoir où obtenir de l'aide	18

Liquidités et équivalents

Cette catégorie comprend l'argent dans votre compte bancaire et des valeurs assimilables à des liquidités qui, en règle générale, sont des placements très sûrs vous permettant de disposer rapidement de votre argent, mais qui offrent un taux de rendement relativement bas par comparaison à d'autres produits d'investissement.

Produit d'investissement	Rendement	Risque	Frais	Ce que vous devez savoir
Obligation d'épargne – Un prêt consenti à l'État qui l'émet, garanti par le pouvoir d'imposition de l'État.	Intérêts	Très faible	Aucuns	<p>La durée des obligations d'épargne est d'un an ou plus. Vous pouvez les acheter auprès de la plupart des banques, des sociétés de fiducie, des coopératives d'épargne et de crédit et des courtiers en valeurs mobilières. En général, elles sont vendues à certains moments de l'année. Un plafond peut être imposé au montant de votre achat.</p> <p>La plupart des obligations d'épargne affichent un taux d'intérêt fixe garanti chaque année jusqu'à leur échéance. Certaines ont un taux d'intérêt minimum que l'émetteur peut augmenter si la conjoncture change.</p> <p>Les obligations d'épargne ne comportent pratiquement pas de risque de crédit, étant donné que l'État qui les émet les garantit.</p> <p>Certaines obligations d'épargne doivent être conservées jusqu'à leur échéance. D'autres peuvent être remboursées en tout temps ou seulement à certains moments, par exemple, tous les six mois. Il est généralement interdit de les vendre ou de les transférer à une autre personne.</p>
Bon du Trésor – Un prêt à court terme consenti à l'État qui l'émet.	Intérêts	Très faible	Des commissions sont intégrées au prix du bon du Trésor.	<p>La durée des bons du Trésor est inférieure à un an. En général, ils sont vendus en grandes coupures. Vous pouvez les acheter auprès de courtiers en valeurs mobilières.</p> <p>Les bons du Trésor ne versent pas d'intérêts : ils sont vendus à escompte et, à l'échéance, leur valeur nominale est remboursée à leur porteur. L'écart tient lieu d'intérêt.</p> <p>Les bons du Trésor ne comportent pratiquement pas de risque de crédit. Toutefois, il existe un faible risque, en raison de leur courte durée, que l'évolution des taux d'intérêt entraîne une fluctuation importante de leur valeur marchande.</p> <p>Vous ne pouvez demander le remboursement d'un bon du Trésor avant son échéance. Cependant, vous pouvez facilement le revendre à votre courtier en valeurs mobilières, mais risquez ainsi de réduire votre rendement.</p>

Liquidités et équivalents suite

Produit d'investissement	Rendement	Risque	Frais	Ce que vous devez savoir
<p>Certificat de placement garanti (CPG) – Titre attestant d'un dépôt, émis par une institution financière.</p>	Intérêts	Faible à moyen	Aucuns, mis à part les frais que vous pourriez avoir à payer si vous encaissez un CPG avant son échéance.	<p>La durée des CPG varie habituellement entre 30 jours et 10 ans. Vous pouvez les acheter auprès de banques, de sociétés de fiducie et de coopératives d'épargne et de crédit.</p> <p>La plupart des CPG produisent des intérêts jusqu'à l'échéance à un taux fixe. Dans certains cas, le taux de rendement peut varier en fonction du rendement d'un indice, par exemple, un indice boursier.</p> <p>Les CPG sont garantis par leur émetteur. Un organisme d'assurance-dépôts comme la Société d'assurance-dépôts du Canada peut en assurer le capital jusqu'à concurrence d'un certain plafond. Par conséquent, le risque que le capital ne soit pas remboursé est minime. Toutefois, si le rendement du CPG est lié à un indice, il est possible que les intérêts générés soient inférieurs aux intérêts prévus ou qu'aucun intérêt ne soit généré du tout.</p> <p>La plupart des CPG doivent être conservés jusqu'à leur échéance. Le remboursement par anticipation est possible dans certains cas, mais peut comporter des frais.</p>
<p>Fonds du marché monétaire – Organisme de placement collectif qui investit dans des titres à revenu fixe à court terme.</p>	Distributions d'intérêts	Faible à moyen	Voir <i>Organisme de placement collectif</i> à la page 10.	<p>Les titres de fonds du marché monétaire sont habituellement émis à un prix fixe de 10,00 \$ la part ou l'action. Leur rendement dépend des placements que détient le fonds. En général, le rendement suit l'évolution des taux d'intérêt à court terme.</p> <p>Le risque associé à la plupart des fonds du marché monétaire est habituellement faible, car ils investissent dans des titres à court terme de haute qualité. D'autres peuvent investir dans des titres comportant un risque plus élevé dans le but d'accroître leur rendement.</p> <p>De plus amples renseignements sur le fonctionnement des organismes de placement collectif sont donnés sous Fonds d'investissement ci-après.</p>

Titres à revenu fixe

Lorsque vous souscrivez une obligation ou un autre « titre à revenu fixe », vous prêtez votre argent à l'État ou à la société qui en est l'émetteur pour un certain temps. En échange, l'émetteur vous promet de vous verser de l'intérêt à taux fixe sur votre argent à des moments déterminés, puis de vous rembourser la « valeur nominale » à l'expiration de la durée de l'obligation (sa date d'échéance).

Fluctuation de la valeur

Les titres à revenu fixe peuvent être achetés et vendus à un prix supérieur ou inférieur à leur valeur nominale. Leur valeur varie en fonction de la fluctuation des taux d'intérêt. Si, par exemple, les taux d'intérêt sont à la baisse, la valeur d'une obligation augmentera habituellement, car les versements d'intérêt à taux fixe relativement plus élevés qu'elle génère sont intéressants pour les investisseurs. La valeur est également tributaire de l'évolution de la cote de crédit de son émetteur. Si vous vendez un titre à revenu fixe plus cher que vous l'avez payé, vous pouvez réaliser une plus-value (un gain en capital), mais si vous le vendez moins cher que vous l'avez payé, vous pouvez subir une moins-value (une perte en capital).

Calcul de votre rendement

Le « rendement » réel de votre titre à revenu fixe dépend du prix que vous avez payé et de la durée jusqu'à son échéance. Une obligation dont le taux d'intérêt est de 5 %, par exemple, générera un rendement de 50 \$ par année par tranche de 1 000 \$. Si vous achetez l'obligation 950 \$, votre taux de rendement réel sera supérieur à 5 %. Si vous achetez l'obligation 1 050 \$, votre taux de rendement réel sera inférieur à 5 %. Le calcul du rendement exact peut être complexe; un conseiller financier peut vous aider à le calculer.

Les placements peuvent ne pas être garantis

Bon nombre de titres à revenu fixe sont assortis d'une garantie, ce qui en fait un placement relativement sûr. Ils offrent généralement un taux de rendement plus intéressant que les placements liquides et équivalents, car ils vous exposent à un risque plus grand en exigeant de votre part un prêt d'une durée plus longue. D'autres titres à revenu fixe, comme les obligations « de pacotille », affichent un taux de rendement beaucoup plus élevé, mais peuvent comporter un risque très important et n'offrent aucune garantie.

Où peut-on se les procurer?

La plupart des titres à revenu fixe sont vendus par l'entremise de courtiers en valeurs mobilières.



Qu'est-ce que la valeur nominale?

La valeur nominale d'un titre à revenu fixe, c'est-à-dire sa valeur à l'émission, correspond au montant que vous recevez à son échéance. C'est la valeur nominale qui détermine le montant des intérêts versés. Une obligation dont la valeur nominale est de 1 000 \$ et le taux d'intérêt est de 5 %, par exemple, produirait pour vous 50 \$ par année.

Titres à revenu fixe suite

Produit d'investissement	Rendement	Risque	Frais	Ce que vous devez savoir
<p>Obligation – Un prêt consenti à l'État ou à la société qui l'émet, garanti par le pouvoir d'imposition de l'État ou par des actifs déterminés de la société.</p>	<p>Intérêts</p> <p>Gains en capital (pertes en capital)</p>	<p>Faible à élevé</p>	<p>Des commissions sont intégrées au prix de l'obligation.</p>	<p>La durée des obligations varie le plus souvent entre un an et 30 ans.</p> <p>En général, les intérêts sont versés selon un taux fixe qui est déterminé à l'émission de l'obligation. Le taux dépend des taux d'intérêt et de la cote de crédit de l'émetteur au moment de l'émission. Par exemple, en présence d'un risque accru de manquement de la part de l'émetteur à ses obligations de paiement, le taux sera relativement plus élevé.</p> <p>Si la société émettrice est dissoute, les obligataires auront droit à une partie de ses actifs restants. Ils prennent rang après les autorités fiscales, les employés et les créanciers mais avant les porteurs d'actions privilégiées et ordinaires.</p>
<p>Débeture – Un prêt consenti à la société qui l'émet, qui n'est pas garanti par des actifs déterminés, mais qui peut être garanti par les actifs généraux de la société.</p>	<p>Intérêts</p> <p>Gains en capital (pertes en capital)</p>	<p>Faible à élevé</p>	<p>Des commissions sont intégrées au prix de la débeture.</p>	<p>Les débetures ont le même fonctionnement que les obligations.</p>
<p>Obligation à coupons détachés – Le capital d'une obligation et les coupons d'intérêt qui en ont été détachés, qui sont vendus comme des titres distincts.</p>	<p>Intérêts</p> <p>Gains en capital (pertes en capital)</p>	<p>Faible à moyen</p>	<p>Des commissions sont intégrées au prix de l'obligation</p>	<p>La durée des obligations à coupons détachés varie généralement entre 18 mois et 30 ans.</p> <p>Elles sont vendues à escompte et, à l'échéance, leur valeur nominale est remise à leur porteur. L'écart correspond aux intérêts gagnés. Plus l'échéance est longue, plus l'escompte est important.</p> <p>En général, les obligations à coupons détachés offrent un rendement plus intéressant que les obligations ordinaires comportant des modalités et une qualité de crédit semblables.</p> <p>Étant donné que le revenu que produit une obligation à coupons détachés est différé, vous devriez consulter un conseiller fiscal avant de souscrire une telle obligation à l'extérieur d'un régime agréé comme un régime enregistré d'épargne-retraite (REER), un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) ou un régime enregistré d'épargne études (REEE).</p>
<p>Titre adossé à des créances hypothécaires – Titre représentatif d'une participation dans un portefeuille de prêts hypothécaires</p>	<p>Intérêts</p> <p>Gains en capital (pertes en capital)</p>	<p>Faible à moyen</p>	<p>Des commissions sont intégrées au prix du titre.</p>	<p>La durée du titre adossé à des créances hypothécaires varie le plus souvent entre un an et 10 ans.</p> <p>Les titres adossés à des créances hypothécaires offrent un taux de rendement fixe et génèrent habituellement des revenus mensuels. Les revenus mensuels sont composés d'une partie des paiements de capital et d'intérêts tirés des prêts hypothécaires.</p> <p>Les titres adossés à des créances hypothécaires sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).</p>

Titres de participation

Lorsque vous achetez des actions ou des « titres de participation », vous devenez propriétaire d'une fraction d'une société. Vous pouvez ainsi avoir le droit de voter à l'assemblée des actionnaires et de participer aux bénéfices que la société distribue à ses actionnaires. Ces bénéfices s'appellent « dividendes ».

Comment faire fructifier votre argent?

Une action peut vous rapporter de l'argent de deux manières : en s'appréciant et en vous donnant droit à un dividende. Toutefois, rien ne garantit qu'une action prendra de la valeur ou que la société émettrice versera un dividende.

La valeur d'une action peut fluctuer à la hausse ou à la baisse, et les fluctuations peuvent être fréquentes et parfois considérables. La valeur d'une action est tributaire de plusieurs facteurs, dont la taille, la rentabilité et la stabilité financière de la société émettrice, les compétences de son équipe de direction, la conjoncture économique générale, la concurrence et l'exposition à des risques comme le risque de change. Si vous vendez une action à un prix supérieur à celui que vous avez payé, vous réaliserez un gain en capital. Si vous la vendez à un prix inférieur, vous subirez une perte en capital.

Le degré de risque peut être plus élevé

Par comparaison aux titres à revenu fixe, les actions peuvent générer un rendement relativement élevé, mais vous faire courir un plus grand risque de perdre une partie ou la totalité de votre placement.

Comment les actions sont-elles négociées?

En règle générale, les actions sont négociées en Bourse, sur un système de négociation parallèle ou par l'entremise d'un réseau de courtiers que l'on appelle « marché hors cote ». Les actions négociées en Bourse sont habituellement faciles à vendre. Il peut être difficile voire impossible de vendre des actions qui ne sont pas négociées en Bourse.

Titres de participation suite

Produit d'investissement	Rendement	Risque	Frais	Ce que vous devez savoir
Action ordinaire – Une action qui comporte des droits de vote.	Dividendes Gains en capital (pertes en capital)	Moyen à très élevé	Des commissions sont imposées à l'achat et à la vente d'une action.	<p>Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit d'élire les administrateurs et de voter sur certaines décisions importantes de la société.</p> <p>Les sociétés ne sont pas tenues de verser de dividendes.</p> <p>De nombreuses grandes sociétés établies tentent de verser régulièrement des dividendes, alors que d'autres sociétés peuvent ne pas verser de dividendes par manque de rentabilité ou parce qu'elles choisissent de réinvestir leurs bénéfices.</p> <p>En cas de dissolution de la société, les porteurs d'actions ordinaires ont droit à une partie des actifs restants, mais occupent toutefois un rang inférieur par rapport aux autorités fiscales, aux employés, aux créanciers et aux porteurs d'actions privilégiées.</p>
Action à droit de vote restreint – Une action qui ne comporte pas de droit de vote ou qui comporte une restriction quant au nombre de droits de vote.	Dividendes Gains en capital (pertes en capital)	Moyen à très élevé	Des commissions sont imposées à l'achat et à la vente d'une action.	<p>Ces actions sont semblables aux actions ordinaires sauf pour ce qui est des droits de vote.</p>
Action privilégiée – Une action qui rapporte un dividende fixe.	Dividendes Gains en capital (pertes en capital)	Moyen à élevé	Des commissions sont imposées à l'achat et à la vente d'une action.	<p>En général, les dividendes sont fixes. La société peut réduire ou suspendre ses versements de dividendes si, par exemple, ses bénéfices ne sont pas suffisants ou si elle doit préserver son capital.</p> <p>Le cours des actions privilégiées fluctue généralement moins que celui des actions ordinaires. Toutefois, le cours des actions privilégiées peut diminuer si :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la société envisage de réduire ou réduit ses dividendes, • le taux de rendement d'autres placements augmente, de sorte que les actions privilégiées perdent plus ou moins de leur intérêt. <p>En règle générale, les actions privilégiées ne comportent pas de droit de vote, mais peuvent être assorties de modalités spéciales comme un droit de rachat pouvant être exercé à certains moments ou un droit de conversion en actions ordinaires à un certain prix.</p> <p>En cas de dissolution de la société, les porteurs d'actions privilégiées ont droit à une somme allant jusqu'à la valeur nominale de leurs actions, qui est tirée des actifs restants de la société. Les porteurs des actions privilégiées occupent un rang inférieur par rapport aux autorités fiscales, aux employés et aux créanciers, mais ont priorité sur les porteurs d'actions ordinaires.</p>

Titres de participation suite

Produit d'investissement	Rendement	Risque	Frais	Ce que vous devez savoir
<p>Action accréditive – Un type spécial d'action ordinaire qu'émettent les sociétés pétrolières et gazières ou les sociétés d'exploration minière et qui donne droit à certaines déductions fiscales.</p>	<p>Dividendes</p> <p>Gains en capital (pertes en capital)</p>	Élevé	Des commissions sont imposées à l'achat et à la vente d'une action.	<p>Ces actions permettent à la société de faire passer à ses actionnaires certaines déductions fiscales pour des dépenses d'exploration, de mise en valeur et d'investissement admissibles.</p> <p>Les programmes d'exploration et de mise en valeur de ressources naturelles comportent généralement des risques élevés. De plus, il est possible que les dépenses de la société ne satisfassent pas aux exigences rigoureuses de la législation fiscale. Les déductions fiscales pourraient être refusées.</p>
<p>Droit et bon de souscription – Le droit d'acheter à la société émettrice des actions supplémentaires à un prix et dans un délai déterminés.</p>	Gains en capital (pertes en capital)	Très faible à très élevé	<p>Aucuns frais ne sont imposés à l'émission ou à l'exercice d'un droit ou d'un bon de souscription.</p> <p>Des commissions sont imposées à l'achat et à la vente d'un droit ou d'un bon de souscription inscrit à la cote d'une Bourse.</p>	<p>Les droits de souscription permettent aux actionnaires de souscrire des actions additionnelles. La société les émet généralement en proportion du nombre d'actions que détient un actionnaire.</p> <p>Certains droits de souscription sont inscrits à la cote d'une Bourse, mais peuvent ne pas y être négociés activement. Dans certains cas, les droits peuvent comporter des restrictions de revente ou d'exercice en échange d'actions.</p> <p>Les bons de souscription permettent aux actionnaires de souscrire des actions additionnelles. La société les offre généralement aux investisseurs au moment de la vente d'un autre titre, comme des actions ordinaires.</p> <p>Les droits et les bons de souscription d'actions comportent des risques semblables et offrent un rendement semblable à ceux des options.</p>

Fonds d'investissement



Les fonds d'investissement sont un regroupement de placements d'une ou de plusieurs catégories d'actifs. Chaque fonds se concentre sur un type de placement, comme des obligations d'État, des actions de grandes sociétés, des actions de certains pays ou une combinaison d'actions et d'obligations.

Comment fonctionnent les fonds d'investissement?

Lorsque vous souscrivez des titres d'un fonds d'investissement, vous mettez votre argent en commun avec celui de nombreux autres investisseurs. Les principaux avantages du fonds d'investissement sont qu'il vous permet d'accéder à un portefeuille de placements à un coût relativement modeste et d'en confier la gestion à un professionnel.

Les fonds d'investissement peuvent être constitués en fiducie, en société par actions ou en société de personnes. S'ils sont établis en tant que fiducie ou société de personnes, ils émettent des parts, et en tant que société par actions, des actions.

Le rendement d'un fonds d'investissement peut être distribué aux investisseurs sous forme de dividendes, d'intérêts, de gains en capital ou d'un autre revenu que gagne le fonds. Le porteur de titres d'un fonds d'investissement peut réaliser un gain en capital (ou subir une perte en capital) s'il vend ses titres à un prix supérieur (ou inférieur) au prix qu'il a payé.

Fonds d'investissement suite

Produit d'investissement	Rendement	Risque	Frais	Ce que vous devez savoir
<p>Organisme de placement collectif (OPC) – Un fonds commun de placement ou une société d'investissement à capital variable qui offre continuellement des parts ou des actions aux investisseurs.</p>	<p>Distributions d'intérêts, de dividendes ou de gains en capital</p> <p>Gains en capital (pertes en capital) lorsque vous vendez vos parts ou actions</p>	<p>Faible à très élevé</p>	<p>Vous pourriez avoir à payer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des frais de rachat • des frais d'acquisition • des frais de substitution • des frais pour opération à court terme • des frais pour régime enregistré • des frais pour solde minimum de compte. <p>L'OPC paie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des frais de gestion • des frais d'exploitation (ou des frais d'administration fixes) • des commissions de suivi (à partir des frais de gestion) • des primes d'incitation. 	<p>Les titres d'OPC sont offerts au grand public par des sociétés de placement, des sociétés d'OPC et des banques, et peuvent être achetés et revendus facilement. Lorsque vous achetez ou vendez des titres d'un OPC, ces titres ont une valeur qui est liée à la valeur courante de l'OPC. Leur valeur s'appelle « valeur liquidative ».</p> <p>L'OPC déduit de ses actifs les frais et les dépenses qu'il paie, de sorte que le rendement de votre placement s'en trouve réduit.</p> <p>Vos titres vous confèrent le droit de voter sur les décisions importantes de l'OPC.</p> <p>Le degré de risque et le niveau de rendement associés à un OPC dépendent des placements qu'il effectue. Un placement dans un OPC n'est pas garanti.</p>
<p>Fonds d'investissement à capital fixe – Un fonds qui émet un nombre limité de parts ou d'actions, qui peuvent être négociées en Bourse.</p>	<p>Distributions d'intérêts, de dividendes ou de gains en capital</p> <p>Gains en capital (pertes en capital) lorsque vous vendez vos parts ou actions</p>	<p>Faible à très élevé</p>	<p>Des commissions sont imposées à l'achat et à la vente de titres d'un fonds d'investissement à capital fixe à la Bourse.</p>	<p>Il peut être difficile d'acheter ou de vendre des titres de certains fonds d'investissement à capital fixe s'ils ne sont pas inscrits à la cote d'une Bourse ou si le volume des opérations sur ces titres est bas.</p> <p>Le degré de risque et le niveau de rendement associés à un tel fonds dépendent des placements qu'il effectue.</p>

Fonds d'investissement suite

Produit d'investissement	Rendement	Risque	Frais	Ce que vous devez savoir
<p>Fonds négocié en Bourse (FNB) – Un fonds qui détient le même panier de placements qu'un indice boursier ou obligataire et dont les titres sont négociés en Bourse.</p>	<p>Distributions d'intérêts, de dividendes ou de gains en capital</p> <p>Gains en capital (pertes en capital) lorsque vous vendez vos parts ou actions</p>	<p>Faible à élevé</p>	<p>Vous avez des commissions à payer lorsque vous achetez ou vendez des parts ou des actions.</p> <p>Le fonds paie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des frais de gestion • des frais d'exploitation. <p>Le fonds peut également payer des commissions de suivi.</p>	<p>En règle générale, les FNB suivent un indice, mais certains sont gérés plus activement.</p> <p>Les frais et les dépenses d'un FNB sont souvent inférieurs à ceux que vous paieriez pour un organisme de placement collectif classique. Si le FNB ne fait que suivre un indice, son gestionnaire n'a pas autant de recherches à effectuer pour les placements du fonds ni autant d'achats et de ventes de placements à réaliser que pour un organisme de placement collectif classique.</p> <p>Le degré de risque et le niveau de rendement associés à un tel fonds dépendent des placements qu'il effectue.</p>
<p>Fonds distinct – Un produit d'assurance comprenant à la fois un fonds d'investissement et une garantie.</p>	<p>Distributions d'intérêts, de dividendes ou de gains en capital</p> <p>Gains en capital (pertes en capital) lorsque vous vendez vos parts ou actions</p>	<p>Faible à élevé</p>	<p>Les mêmes frais qu'un organisme de placement collectif, en plus des frais d'assurance annuels.</p>	<p>Les fonds distincts sont créés par des sociétés d'assurances. Leurs actifs sont conservés séparément des autres actifs de la société d'assurance.</p> <p>Les titres de fonds distinct que vous achetez et vendez sont associés à un contrat d'assurance. Le contrat comporte une garantie qui protège la totalité ou une partie de votre placement en cas de baisse des marchés. En général, vous devez conserver le contrat pendant 10 ans pour pouvoir bénéficier de cette garantie.</p> <p>Les contrats prévoient habituellement le versement d'une prestation de décès garantie à vos bénéficiaires.</p> <p>Le degré de risque et le niveau de rendement associés à un tel fonds dépendent des placements qu'il effectue.</p>

Fonds d'investissement suite

Produit d'investissement	Rendement	Risque	Frais	Ce que vous devez savoir
<p>Fonds de travailleurs – Un fonds qui fournit du capital de risque aux entreprises en démarrage et aux petites entreprises et qui offre des incitatifs fiscaux aux investisseurs.</p>	<p>Distributions d'intérêts, de dividendes ou de gains en capital</p> <p>Gains en capital (pertes en capital) lorsque vous vendez vos parts ou actions</p>	<p>Très faible à très élevé</p>	<p>Les mêmes frais qu'un organisme de placement collectif, mais les taux de commissions peuvent différer de ceux des organismes de placement collectif classiques.</p> <p>Outre les frais de gestion, certains fonds de travailleurs versent au gestionnaire des primes d'incitation.</p>	<p>Les fonds de travailleurs sont établis par des syndicats ou des institutions financières.</p> <p>Ces fonds comportent plus de risques que les organismes de placement collectif classiques. Les crédits d'impôt peuvent ne pas être suffisants pour compenser les pertes possibles.</p> <p>Les titres des fonds de travailleurs sont sujets à une période de garde obligatoire qui peut aller jusqu'à 8 ans ou à un âge déterminé. Si vous les vendez avant la fin de cette période, vous pouvez perdre vos crédits d'impôt.</p> <p>En Ontario, le crédit d'impôt lié aux fonds de travailleurs sera supprimé à la fin de l'année d'imposition 2011.</p>
<p>Fonds marché à terme – Un fonds qui investit dans des dérivés ou dans des marchandises qui sont interdits aux organismes de placement collectif classiques.</p>	<p>Distributions d'intérêts, de dividendes ou de gains en capital</p> <p>Gains en capital (pertes en capital) lorsque vous vendez vos parts ou actions</p>	<p>Élevé</p>	<p>Vous avez des commissions à payer lorsque vous achetez ou vendez des parts ou actions.</p> <p>Le fonds paie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des frais de gestion • des frais d'exploitation. 	<p>Certains fonds marché à terme sont très spéculatifs et comportent plus de risques que les organismes de placement collectif classiques. Vous risquez de perdre la plus grande partie ou la totalité de votre placement.</p>

Autres placements



À la catégorie des « autres placements » appartiennent certains des types de placements les plus complexes. C'est pourquoi ils comportent généralement un risque supérieur à la moyenne en échange d'un rendement potentiel supérieur à la moyenne.

Ces placements conviennent habituellement aux investisseurs très avertis qui ont beaucoup d'argent, qui peuvent se permettre d'assumer un grand risque et qui ont accès à des conseillers spécialisés.

Produit d'investissement	Rendement	Risque	Frais	Ce que vous devez savoir
<p>Option – Le droit d'acheter ou de vendre un actif à un prix précis et pendant une période déterminée.</p> <p>L'option d'achat permet à son porteur d'acheter un actif à un certain prix avant une échéance donnée. L'option de vente permet à son porteur de vendre un actif à un prix établi avant une échéance fixe.</p> <p>L'actif sous-jacent peut être une action, une marchandise, une devise ou un indice.</p>	Gains en capital (pertes en capital)	Très faible à très élevé	Vous avez des commissions à payer à l'achat et à la vente.	<p>Bon nombre d'options sont négociées en Bourse. Le porteur d'une option boursière peut la vendre, la lever pour acheter l'actif sous-jacent ou la laisser venir à échéance. Les options boursières peuvent généralement être vendues ou levées dans un bref délai.</p> <p>Certaines options n'étant pas négociées en Bourse, il peut être difficile de les transférer à une autre personne.</p> <p>Aucun dividende ni intérêt ne sont versés sur une option. Le rendement d'une option est surtout lié à l'évolution de la valeur marchande de l'actif sous-jacent. La valeur marchande d'une option a tendance à diminuer à l'approche de sa date d'échéance. Si elle n'est pas levée, sa valeur sera nulle à sa date d'échéance.</p> <p>Les risques associés aux options dépendent du placement sous-jacent et de leur utilisation. Si, par exemple, vous détenez à la fois une option et l'actif sous-jacent, l'option peut constituer une couverture contre les fluctuations du cours de l'actif sous-jacent, et ainsi réduire le risque auquel vous êtes exposé. Cependant, il est également possible d'utiliser des options pour réaliser des opérations spéculatives, qui comportent un risque important.</p>

Autres placements suite

Produit d'investissement	Rendement	Risque	Frais	Ce que vous devez savoir
<p>Contrat à terme standardisé et contrat à terme de gré à gré – Un contrat selon lequel le vendeur convient de livrer à l'acheteur une quantité donnée d'un actif à un prix déterminé et à une date fixée.</p>	Gains en capital (pertes en capital)	Très faible à très élevé	Vous avez des commissions à payer à l'achat et à la vente.	<p>Les contrats à terme standardisés et de gré à gré portent sur des marchandises comme des céréales, du bétail ou du café, et sur des produits financiers comme des indices boursiers, des obligations, des devises ou des actions ordinaires.</p> <p>Les contrats à terme standardisés sont négociés en Bourse. Les contrats à terme de gré à gré sont négociés sur des marchés hors cote et peuvent être difficiles à acheter ou à vendre. Il est possible qu'aucun marché n'existe pour certains contrats à terme de gré à gré.</p> <p>Les rendements sont liés surtout aux fluctuations de la valeur de l'actif sous-jacent.</p> <p>Le risque est fonction de l'actif sous-jacent et de l'utilisation que vous faites du contrat. Pour réduire le risque auquel ils sont exposés, les investisseurs peuvent utiliser les contrats à terme standardisés et de gré à gré comme couverture contre les fluctuations du cours des actifs sous-jacents. Ils peuvent également utiliser les contrats pour réaliser des opérations spéculatives, qui comportent un risque important.</p>
<p>Fiducie de revenu – Un fonds qui a pour but de procurer un revenu à ses investisseurs.</p> <p>Les fiducies de revenu les plus courantes sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les fiducies de placement immobilier • les fiducies de revenu de pétrole et de gaz, aussi appelés « fiducies de redevances » • les fiducies de revenu d'entreprises 	<p>Distributions de revenus</p> <p>Gains en capital (pertes en capital) à la vente de vos parts</p>	Faible à élevé	<p>Vous avez des commissions à payer à l'achat et à la vente de parts.</p> <p>La fiducie paie des frais de gestion.</p>	<p>Certaines fiducies de revenu sont inscrites à la cote d'une Bourse. D'autres peuvent n'avoir aucun marché établi. S'il n'existe aucun marché établi, les parts de fiducie sont habituellement rachetables à leur valeur liquidative.</p> <p>Les fiducies de revenu tentent généralement de verser la même distribution aux investisseurs à tous les trimestres, mais elles peuvent modifier ou suspendre les versements en tout temps. Il n'existe actuellement aucune norme ou règle comptable régissant la manière dont les fiducies de revenu déterminent le montant des liquidités pouvant être distribuées aux investisseurs (les « liquidités distribuables »). Cette absence de réglementation rend difficile la comparaison des fiducies de revenu d'après leurs liquidités distribuables, ainsi que l'évaluation de leur capacité de maintenir leurs distributions à long terme.</p> <p>Bon nombre de fiducies de revenu offrent des avantages fiscaux aux investisseurs. Toutefois, le 31 octobre 2006, le ministère fédéral des Finances a annoncé des modifications aux règles fiscales applicables aux fiducies de revenu, qui sont maintenant entrées dans la loi. Ces modifications éliminent certains des avantages fiscaux qu'avaient par le passé les fiducies de revenu par rapport aux sociétés par actions. Les fiducies de revenu qui ont été démarrées après le 31 octobre 2006 sont maintenant imposées au même taux que les sociétés par actions canadiennes. Les fiducies de revenu créées avant cette date seront imposées au taux des sociétés par actions à compter de l'année d'imposition 2011. La seule exception importante : certaines fiducies de placement immobilier.</p> <p>Les rendements dépendent des bénéfices que tire la fiducie de revenu des actifs qu'elle détient et des avantages fiscaux dont disposent les investisseurs. L'adoption des modifications fiscales entraînera sûrement une baisse des distributions par les fiducies de revenu à l'avenir.</p> <p>Le degré de risque est lié au type de d'actifs que détient la fiducie de revenu et à leur rendement. Les porteurs de titres d'une fiducie de revenu ne bénéficient d'aucune assurance contre les pertes de placement.</p>

Autres placements suite

Produit d'investissement	Rendement	Risque	Frais	Ce que vous devez savoir
<p>Société en commandite, notamment une société en commandite accréditive – Une société de personnes qui comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un commandité, qui gère la société • des commanditaires, qui y investissent des capitaux. <p>En général, les sociétés en commandite cherchent à réaliser une plus-value en capital en investissant dans un secteur particulier (comme l'immobilier ou le pétrole et le gaz) qui permet aux investisseurs de bénéficier de crédits d'impôt.</p>	Distribution de revenus et de gains en capital (pertes en capital)	Moyen à élevé	<p>Vous avez des commissions à payer à l'achat et à la vente de vos participations dans la société en commandite.</p> <p>La société en commandite paie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des honoraires de placement pour compte • des frais initiaux • des honoraires de conseiller en valeurs • une prime au rendement • des frais continus 	<p>La responsabilité des commanditaires est généralement limitée à leur investissement initial, à la condition qu'ils ne participent pas à la gestion de la société.</p> <p>Les rendements dépendent de la réussite ou de l'échec des projets commerciaux qu'entreprend la société en commandite et des avantages fiscaux, le cas échéant.</p> <p>Bien souvent, il n'existe aucun marché établi pour les titres de ces sociétés. Dans certains cas, les lois imposent des restrictions à leur revente. Certaines sociétés en commandite peuvent offrir des privilèges de rachat limités.</p> <p>Les commanditaires se voient verser, en cas de dissolution de la société en commandite, les actifs et les titres restants de la société une fois toutes ses dettes acquittées.</p> <p>Les sociétés en commandite accréditives sont des sociétés en commandite de courte durée qui sont habituellement transformées en organismes de placement collectif à la fin de leur durée. Rien ne garantit, cependant, que cette transformation aura lieu. La société pourrait plutôt être dissoute.</p>
<p>Billet à capital protégé (BCP) – Un produit d'investissement qui vous garantit le remboursement du capital initial investi (habituellement après 6 à 10 ans).</p> <p>En règle générale, le rendement potentiel du capital initial est variable et est lié à un indice boursier, à un fonds ou à un autre placement sous-jacent.</p>	Intérêts Gains en capital	Moyen à élevé	<p>Les frais associés au BCP comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les frais d'acquisition • les frais de gestion • la rémunération au rendement • les frais de structuration • les frais d'exploitation • les commissions de suivi • les frais de retrait anticipé • les frais d'accords de swap. 	<p>Les BCP offrent la possibilité de rendements élevés tout en garantissant le capital que vous investissez.</p> <p>Votre argent est bloqué pendant plusieurs années et, en cas de retrait anticipé, vous pouvez perdre la garantie de remboursement du capital et être tenu de payer des frais.</p> <p>En raison des différents frais rattachés aux BCP, il peut être difficile de réaliser un profit sur votre placement, même si le placement sous-jacent affiche un bon rendement.</p> <p>Même si les BCP sont parfois appelés des dépôts, certains d'entre eux ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou l'Autorité des marchés financiers (au Québec).</p>

Autres placements suite

Produit d'investissement	Rendement	Risque	Frais	Ce que vous devez savoir
<p>Billet lié – Un produit d'investissement hybride comportant à la fois des caractéristiques des placements à revenu fixe et des dérivés.</p> <p>Le rendement est lié à la performance d'un indice de référence sous-jacent, constitué d'une ou de plusieurs actions, d'un indice boursier, d'une marchandise, d'une devise, d'un fonds d'investissement ou d'un autre portefeuille.</p>	<p>Distributions de revenus ou d'intérêts</p> <p>Gains en capital (pertes en capital) à la vente du billet</p>	Moyen à élevé	<p>Les frais suivants peuvent s'appliquer au billet lié :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les honoraires de placement pour compte • les frais de structuration • les frais de gestion • les frais de retrait anticipé. 	<p>Les billets liés sont habituellement émis dans le cadre d'un programme de billets à moyen terme mis sur pied par une banque ou une institution financière. Il s'agit en général de titres de créance non garantis d'une durée de trois à sept ans.</p> <p>Le paiement est généralement versé à l'échéance, mais, dans certains cas, des paiements sont versés tout au long de la durée du billet lié. Le dernier paiement correspond au capital investi multiplié par le gain réalisé ou la perte subie par l'indice de référence sous-jacent.</p> <p>La plupart des billets liés n'offrent que peu de protection pour votre capital, voire aucune.</p> <p>Les billets liés ont été conçus pour être détenus jusqu'à leur échéance. Certains émetteurs peuvent toutefois les rembourser avant leur échéance. Le prix offert pour le billet lié peut alors être inférieur au prix que vous avez payé pour l'acheter.</p>
<p>Fonds de couverture – Un fonds d'investissement mettant en oeuvre des stratégies de placement évoluées qui ne sont généralement pas autorisées aux organismes de placement collectif classiques, comme l'effet de levier, la prise de positions acheteurs et vendeurs et l'emploi de dérivés, dans le but de générer des rendements élevés.</p>	<p>Distributions</p> <p>Gains en capital (pertes en capital) lorsque vous vendez vos titres du fonds</p>	Élevé	<p>Vous pouvez avoir des frais d'acquisition à payer lorsque vous achetez ou vendez des titres.</p> <p>Le fonds paie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des frais de gestion • des frais d'exploitation • des commissions de suivi • une rémunération au rendement • des frais de rachat anticipé. 	<p>Comme les organismes de placement collectif, les fonds de couverture mettent en commun les capitaux de nombreux investisseurs et les confient à un gestionnaire de fonds. Les fonds de couverture disposent toutefois d'une bien plus grande souplesse quant au choix des investissements et peuvent utiliser des stratégies de placement complexes et risquées pour produire un rendement.</p> <p>En général, les personnes qui investissent dans un fonds de couverture sont des investisseurs avertis qui peuvent supporter un degré de risque élevé et qui sont en mesure de verser le placement initial minimum d'au moins 150 000 \$. Les titres de fonds de couverture ne sont pas aussi faciles à vendre que ceux d'organismes de placement collectif classiques.</p> <p>Les frais de gestion peuvent être plus élevés que ceux d'organismes de placement collectif classiques. Les gestionnaires de fonds déploient des stratégies d'investissement dynamiques exigeant énormément de recherches et un suivi continu. Ils réalisent un grand nombre d'opérations sur les placements du fonds, augmentant ainsi ses frais d'exploitation.</p> <p>La plupart des fonds de couverture versent à leur gestionnaire de fonds une rémunération au rendement si le rendement du fonds atteint ou dépasse un certain seuil. Cette rémunération peut représenter jusqu'à 20 % du rendement du fonds.</p> <p>Le degré de risque et le niveau de rendement dépendent du fonds de couverture choisi et des stratégies d'investissement et des compétences du gestionnaire de fonds. Étant donné que les fonds de couverture effectuent des placements spéculatifs, ils peuvent être plus risqués que le marché en général.</p> <p>De plus, dans certains cas, les titres d'un fonds de couverture peuvent être vendus sans prospectus, aux termes de dispenses que prévoient les lois sur les valeurs mobilières. L'achat de titres sans prospectus peut ne pas vous conférer les mêmes droits que l'achat de titres avec prospectus.</p>

Autres placements suite

Produit d'investissement	Rendement	Risque	Frais	Ce que vous devez savoir
<p>Devises – Un placement en devises dans le but de tirer profit de l'évolution des taux de change.</p> <p>Une opération sur devises se dit « opération de change ».</p>	Gains en capital (pertes en capital)	Moyen à élevé	Les commissions sont intégrées aux taux de change.	<p>Le marché des changes est le marché le plus vaste et le plus liquide du monde.</p> <p>Les investisseurs utilisent divers instruments, comme des options et des contrats à terme standardisés et de gré à gré, pour effectuer des opérations de change. Dans la plupart des cas, étant donné les exigences élevées quant au placement minimum, les investisseurs doivent avoir recours à l'effet de levier, c'est-à-dire qu'ils doivent emprunter de l'argent par l'entremise d'un compte sur marge et garantir l'emprunt au moyen des titres achetés. L'utilisation de l'effet de levier peut être très risquée : vous pouvez être tenu d'investir plus de capital si les taux de change n'évoluent pas comme vous le souhaiteriez.</p> <p>Les opérations de change sur le marché au comptant (un marché de marchandises) comportent un degré de risque élevé; seuls ceux qui disposent de ressources financières suffisantes et d'un sens aigu des affaires devraient s'y adonner. Ce sont les grandes banques internationales qui dominent les opérations de change sur le marché au comptant et il est très difficile de se mesurer avec succès à ces experts.</p>



Savoir où obtenir de l'aide

Les autorités en valeurs mobilières surveillent les marchés financiers du Canada et les conseillers qui vendent et gèrent les titres négociés sur ces marchés. Elles ont pour mission de protéger les investisseurs contre les pratiques déloyales, abusives et frauduleuses tout en favorisant l'équité et l'efficacité des marchés financiers.

Vous trouverez dans nos brochures gratuites de l'information objective sur l'investissement, le fonctionnement de certains produits et le choix d'un conseiller financier. Vous pouvez vous les procurer sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca, ou auprès de l'une des autorités en valeurs mobilières indiquées ci-dessous.

L'ABC du placement – Faire ses premiers pas

Tableau de ventilation en matière de planification financière

Investir avec l'aide d'un conseiller financier

Lorsque votre courtier vous appelle, prenez des notes!

Fonds communs de placement – Bien s'informer

Protégez votre argent contre les fraudes et les escroqueries

Membres des Autorités canadiennes en valeurs mobilières www.autorites-valeurs-mobilieres.ca

Alberta Securities Commission

www.albertasecurities.com

(403) 297-6454

1-877-355-4488

Autorité des marchés financiers (Québec)

www.lautorite.qc.ca

(418) 525-0337

(514) 395-0337

1-877-525-0337

British Columbia Securities Commission

www.investright.org

(604) 899-6854 ou

1-800-373-6393 (C.-B. et Alb. seulement)

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

www.osc.gov.on.ca

(416) 593-8314

1-877-785-1555

Commission des valeurs mobilières du Manitoba

www.msc.gov.mb.ca

(204) 945-2548 ou

1-800-655-5244 (Manitoba seulement)

Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick

www.nbsc-cvmnb.ca

(506) 658-3060

1-866-933-2222 (N.-B. seulement)

Financial Services Regulation Division, Terre-Neuve-et-Labrador

www.gs.gov.nl.ca

(709) 729-4189

Nova Scotia Securities Commission

www.gov.ns.ca/nssc

(902) 424-7768

Office of the Attorney General, Île-du-Prince-Édouard

www.gov.pe.ca/securities

(902) 368-4550

Registraire des valeurs mobilières, Nunavut

(867) 975-6587

Registraire des valeurs mobilières, Territoires du Nord-Ouest

www.justice.gov.nt.ca/SecuritiesRegistry

(867) 920-3318

Registraire des valeurs mobilières, Yukon

www.community.gov.yk.ca/corp/secureinvest.html

(867) 667-5225

Saskatchewan Financial Services Commission

www.sfsc.gov.sk.ca

(306) 787-5645